



Ballainvilliers



*« Dans une société, le travail de
chacun est une contribution au
bien de tous »*

(Edine-le-sage)

Edito

La sobriété énergétique est l'affaire de tous !

Depuis quelques mois, les prix des fluides se sont envolés. Cette crise énergétique frappe tous les Français et a des conséquences importantes pour les communes.

Même si des aides gouvernementales semblent se mettre en place, pour les collectivités, il n'existe pas de bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité. Selon les dernières estimations transmises par les syndicats qui nous fournissent le gaz et l'électricité, nos factures devraient augmenter respectivement entre x4,4 et x7 et entre +27% et +132%.

Cette hausse est certes soudaine, mais notre Ville s'est déjà engagée dans une démarche d'économies d'énergie et de développement durable.

L'isolation des bâtiments, le plan de remplacement des chaudières, la mise en place de système de régulation, la modernisation de l'éclairage public, la pose de leds et de détecteurs de présence dans les bâtiments, l'achat de véhicules électriques...sont autant d'actions qui ont permis de réduire notre consommation.

Il faut aujourd'hui aller plus loin au risque de ne pas boucler notre budget. Comme de nombreuses collectivités, nous avons élaboré un plan de sobriété et avons souhaité lui donner un caractère solennel en délibérant.

Concrètement cela passe par des actions immédiates tendant à limiter les consommations énergétiques, qui vous sont présentées dans le présent document.

Aujourd'hui, je vous appelle à vous engager à nos côtés parce qu'il appartient à chacun d'entre nous de prendre une part dans les efforts de maîtrise de nos consommations.

Compte tenu de la situation, je sais pouvoir compter sur vous pour relever, ensemble, ce nouveau défi.

Stéphanie Gueu Viguier

Votre maire

Avant-propos

La réduction des consommations énergétiques

▪ Un objectif national

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40% sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. C'est le sens du plan de sobriété énergétique annoncé par la Première ministre, Élisabeth Borne, et la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, dès le mois de juin et présenté officiellement le 6 octobre 2022.

Les collectivités territoriales sont appelées à participer à cet effort collectif en poursuivant leurs actions en matière de sobriété énergétique.

La sobriété énergétique consiste à réduire la consommation d'énergie par un usage approprié. Elle est à distinguer de l'efficacité énergétique qui concerne essentiellement la performance des équipements. Pour exemple, la sobriété énergétique consiste à réduire la température de chauffage de quelques degrés, tandis que l'efficacité énergétique s'obtient en isolant les bâtiments afin qu'ils consomment moins, tout en assurant le même confort thermique.

▪ Une nécessité locale

La flambée des prix de l'énergie associée à la hausse continue de l'inflation pousse les collectivités locales à agir pour limiter la hausse des factures énergétiques.

Face à ce constat, et avec pour objectif de :

- Consommer moins,
- Consommer mieux et,
- Accélérer le développement des énergies renouvelables ;

la Ville de Ballainvilliers met en œuvre un plan de sobriété énergétique qui sera déployé courant novembre, notamment dans les domaines suivants :

- Le chauffage des bâtiments et des installations sportives,
- L'éclairage (monuments, terrains de sports, bâtiments municipaux et éclairage public),
- La sobriété numérique au bureau,
- La sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et leur accompagnement dans leurs démarches de maîtrise des dépenses énergétiques et d'isolation thermique grâce au service public (gratuit et indépendant) d'accompagnement à la rénovation énergétique, lancé par l'agglomération Paris-Saclay et ses partenaires.

Certaines de ces mesures sont déjà engagées et seront accélérées, d'autres seront généralisées.

Selon l'évolution de la situation et les premiers retours d'expérience, elles pourront être aménagées ou enrichies par d'autres dispositifs.

Le présent plan de sobriété a été élaboré selon deux principes :

- La recherche systématique d'optimisation des performances énergétiques,
- Le maintien du Service public.

LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES



Mesures du plan de sobriété énergétique

- Réduction de la période de chauffe
- **Maintien de la température de consigne** pour les pièces occupées : 19°C pour les équipements publics, 21°C pour la petite enfance, 16°C pour les gymnases, et en réduit à 15°C hors période d'occupation
- **Réduction au minimum (15°C)** hors période d'occupation
- **Installation de réducteurs de débit** sur les robinets des bâtiments
- **Coupure de l'eau chaude** dans les bâtiments administratifs et salles communales

Actions déjà entreprises

Mise en place de systèmes de régulation des installations de chauffage

(température de consigne de chauffage et programmation horaire, régulation en fonction de la température extérieure) : groupes scolaires, ALSH, restauration scolaire, salle des Daunettes, château, gymnase et le centre technique municipal

Mise en place de systèmes de gestion à distance et de surveillance sur les bâtiments particulièrement énergivores. Ce système permet la programmation à distance, selon les périodes d'occupation, des températures réduites et de confort, avec une distinction par local

Installation d'une pompe à chaleur « air-air » réversible pilotable par une gestion technique centralisée à l'Hôtel de Ville

Plan de rénovation des chaudières : la crèche municipale, le bâtiment de la Croisée et les vestiaires du stade sont équipés d'une chaudière à condensation basse température munie d'un thermostat connecté

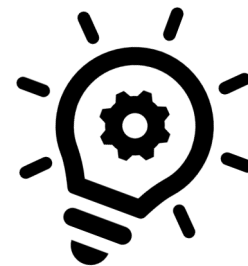
Isolation des bâtiments : menuiseries extérieures (double vitrage et rupture de pont thermique) au château sur un programme pluriannuel, remplacement de faux plafond par des dalles des faux plafonds isolantes

Pour aller plus loin, à plus long terme,

- Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur tous les sites pour l'arrosage et l'alimentation des sanitaires (pour information, la bêche à eau du stade a été remise en état pour permettre de récupérer les eaux de pluie)
- Remplacement de certaines menuiseries et l'isolation des parois seront envisagés pour permettre d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Les retours sur investissement sont estimés à 15 ans en moyenne
- Installation de panneaux solaires

Réalisé

L'ÉCLAIRAGE



Mesures du plan de sobriété énergétique

- **Extinction de l'éclairage public** sur l'ensemble du territoire communal (hormis la rue Saint-Sauveur – système intelligent) à partir du 15 novembre de 23h30 à 5h30
- **Extinction des bâtiments publics et des monuments** tels que l'Hôtel de ville, l'église, le château, ... sur les mêmes horaires que l'éclairage public
- **Réduction de la période des illuminations de Noël** de 20 jours en débutant le 15 décembre 2022 et se terminant le 7 janvier 2023
- **Extinction de l'éclairage intérieur** des bâtiments lors des périodes de fermeture
- **Mise en veille des panneaux d'affichage lumineux** entre 23h30 et 5h30

Les actions déjà entreprises

Mise en place d'horloges astronomiques qui permettent le déclenchement des lumières en fonction des heures de lever et de coucher du soleil

Réalisé

Extinction de l'éclairage public de 1h à 5h30

A titre informatif, la durée annuelle de fonctionnement de l'éclairage public pour une nuit complète piloté par des horloges astronomiques est de 4 100 heures. Eteindre l'éclairage public 6h par nuit permettrait d'abaisser la durée annuelle de l'éclairage public à 1 910 heures.

Pour aller plus loin, à plus long terme,

- Remplacement de l'éclairage public avec des ampoules à LED sur le territoire avec l'objectif d'atteindre un éclairage 100 % LED, d'ici 2025
- Installation de détecteurs de présence : l'hôtel de ville est déjà équipé de ce dispositif. A terme, tous les bâtiments communaux le seront

SENSIBILISER À LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE AU BUREAU



La sobriété numérique est une démarche qui vise à réduire l'impact environnemental du numérique. Elle consiste à concevoir des services numériques plus sobres et à modérer ses usages numériques quotidiens. Aujourd'hui, le numérique est partout, même dans l'atmosphère.

Ce concept est important à comprendre car nous sommes actuellement dans une phase de croissance exponentielle du numérique (6 à 7% par an). A intervalle régulier, nous doublons la production numérique qui émet aujourd'hui, à l'échelle mondiale, à peu près autant de CO2 que les avions et qui pourrait atteindre en seulement quelques années le niveau des voitures.

Mesures du plan de sobriété numérique

- **Sensibilisation et formation des agents** sur les écogestes et les bonnes pratiques du numérique
- **Extinction de tous les petits appareils en veille**
- **Réduction de la luminosité des écrans** et d'éteindre les écrans supplémentaires lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- **Mise en veille** ou, si cela est possible, extinction **du matériel réseau quand il n'est pas utilisé**
- **Extinction de la cabine de télé médecine** en cas d'inutilisation
- **Extinction du panneau d'informations lumineux** en dehors des horaires d'ouverture de la mairie
- **Interdiction des radiateurs électriques d'appoint** dans les locaux

Les actions déjà entreprises

Déplacement des imprimantes et éloignement des bureaux. Cette contrainte, si simple soit-elle, limite les impressions

Réalisé

Impression par défaut en recto-verso et en noir et blanc sur du papier recyclé excepté pour les documents règlementaires

Pour aller plus loin, à plus long terme,

- Dématérialisation des bulletins de salaire et indemnités
- Déploiement systématique d'installations domotiques dans tous les bâtiments

SENSIBILISER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



Mesures du plan de sobriété

- **Accompagnement des Ballainvillois** dans leurs démarches de maîtrise des dépenses énergétiques et d'isolation thermique grâce au service public (gratuit et indépendant) d'accompagnement à la rénovation énergétique, lancé par l'agglomération Paris-Saclay et ses partenaires



- **Sensibilisation et mobilisation tous les agents et usagers des locaux municipaux** à travers un « contrat de sobriété » (vigilance sur les températures, absence de chauffage d'appoint, fermeture des portes et fenêtres, aération raisonnée, extinction des lumières et des appareils...)

Pour aller encore plus loin,

Électricité, gaz, eau, carburant, ... Quelle que soit la ressource utilisée, la ville de Ballainvilliers poursuit ses efforts et ses réflexions pour limiter son empreinte écologique, améliorer les performances de ses installations et accompagner les Ballainvillois dans cette démarche.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les partager en les adressant à secretariatdumaire@mairie-ballainvilliers.fr